



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 26 novembre 2024  
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance et période de questions**
- 5. Procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 29 octobre 2024;
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 6.1 Adoption du calendrier fixant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025;
  - 6.2 Règlement hors cour – B. Frégeau et fils inc. c. Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (755-17-002815-184);
  - 6.3 Adoption du « Plan d'action en économie circulaire »;
  - 6.4 Signature d'un bail avec « PLACE HÉRITAGE INC. » pour le bénéfice de la Société de développement du Vieux-Saint-Jean;
  - 6.5 Acquisition du lot 6 595 133 au cadastre du Québec;
  - 6.6 Journée internationale des bénévoles - 5 décembre 2024;
  - 6.7 Nomination au comité de retraite pour le régime des employés;
  - 6.8 Nomination au comité de retraite pour le régime des policiers;

## **7. Finances municipales**

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
- 7.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 36 207 000 \$ qui sera réalisé le 6 décembre 2024;
- 7.3 Transfert des soldes disponibles de règlements fermés et affectations de surplus affectés et réserves afin de réduire le montant en refinancement pour le 6 décembre 2024;

## **8 Ressources humaines**

---

## **9 Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Signature d'un protocole d'entente avec l'organisme « Carnaval Iber-Neige – 33<sup>e</sup> édition »;
- 9.2 Adoption du plan d'action culturel 2024-2027;
- 9.3 Signature d'une convention d'aide financière avec le ministère de l'Éducation du Québec;
- 9.4 Désignation d'un mandataire signataire et engagement de la Ville à conclure une entente de développement culturel (2025-2027) avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec;
- 9.5 Reconduction du protocole d'entente avec le « Club de golf St-Jean Ltée. » pour l'accès à un terrain de golf dans le but d'offrir des activités hivernales pour la saison 2025;
- 9.6 Signature d'une entente et octroi d'un soutien financier à la « Maison des jeunes le Dôme » pour le volet centre de jour pour une offre de services spécialisés de nuit destinés aux personnes en situation d'itinérance;
- 9.7 Octroi de subventions pour soutenir le continuum de services en itinérance durant la période hivernale;

## **10 Approvisionnements**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
  - 10.1.1 SA-24-TDI-0205 Octroi de contrat de gré à gré – SA-24-TDI-0205 - Acquisition de licences « Salesforce » dans le cadre du regroupement d'achat du ministre de la Cybersécurité et du Numérique;
  - 10.1.2 SA-24-TP-0141 Appel d'offres public - SA-24-TP-0141 - Travaux de peinture et de plâtrage dans divers bâtiments;
- 10.2 Augmentation des bons de commande pour le service de transport adapté par autobus pour le secteur Est et le secteur Ouest;

- 10.3 Augmentation d'un bon de commande pour les travaux de réfection de la piscine au complexe sportif Claude Raymond;

## **11 Toponymie et circulation**

- - -

## **12. Services techniques**

- 12.1 Autorisation à la firme « FNX-Innov inc. » à présenter une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour le projet immobilier « Domaine Kelly »;
- 12.2 Autorisation à la firme « Ingénir groupe conseil inc. » à présenter une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour le projet immobilier « Domaine Latour »;

## **13. Sécurité publique**

- 13.1 Entente entre le ministère de la Sécurité publique et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'octroi de subvention en lien avec l'équipe mixte en intervention de proximité;

## **14. Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
- 14.1.1 DDM-2024-5168 Immeuble situé au 235, boulevard Saint-Luc - Réaménagement d'une aire de stationnement commercial;
- 14.1.2 DDM-2024-5191 Immeuble situé au 1005, boulevard du Séminaire Nord - Autoriser le réaménagement partiel d'une aire de stationnement dérogeant au nombre minimal de cases de stationnement;
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2024-5200 Immeuble situé au 125, rue des Moissons - Autoriser l'aménagement d'un logement intergénérationnel;

### 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

#### 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 1) PIA-2024-5206 Immeuble situé au 558-566, rue Champlain - Autoriser une opération cadastrale;
- 2) PIA-2024-5212 Immeuble situé au 85-87, rue de Salaberry - Autoriser le remplacement de revêtement extérieur des murs du bâtiment principal;
- 3) PIA-2024-5214 Immeuble situé au 126, rue Jacques-Cartier Nord - Autoriser l'ajout de deux nouvelles ouvertures sur un bâtiment principal;
- 4) PIA-2024-5167 Immeuble situé au 235, boulevard Saint-Luc - Réaménagement d'une aire de stationnement commercial;
- 5) PIA-2024-5204 Immeuble situé au 1303, rue Poulin - Autoriser les rénovations d'un bâtiment principal par le remplacement du bardeau par du nouveau bardeau d'asphalte;

14.3.2 PIA-2024-5135 – Immeuble situé au 1005, boulevard du Séminaire Nord - Autoriser la modification d'une aire de stationnement pour permettre un service au volant;

14.3.3 PIA-2024-5209 – Immeuble situé au 272-274, boulevard Gouin - Autoriser la modification d'une aire de stationnement;

14.3.4 PIA-2024-5185 – Immeuble situé au 210, 212 et 214-216, rue Champlain - Autoriser la construction d'un bâtiment principal et les aménagements de terrain;

#### 14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :

##### 14.4.1 Règlement n° 2328

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but d'ajuster le montant d'amende minimal de base pour une infraction relative à l'abattage d'arbres et d'intégrer le nouveau régime de sanction relatif à l'abattage d'arbres en forêt privée, conformément aux articles 233.1 et 233.1.0.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* »;

#### 14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

- - -

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

---

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.7.1 PPCMOI-2024-5179 Immeuble situé sur les lots 3 089 818 et 6 103 998 du cadastre du Québec, rue de Salaberry - Autoriser la construction de trois (3) habitations bifamiliales dont la structure des suites est juxtaposée, ainsi que l'empiètement d'un bâtiment principal dans la marge arrière minimale;

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

14.8.1 PPCMOI-2024-5133 Immeuble situé au 525, rue Marie-Derome - Régulariser une habitation bifamiliale jumelée;

14.8.2 PPCMOI-2024-5162 Immeuble situé au 244, rue Mayrand - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de six logements avec un ratio de stationnement dérogatoire;

14.8.3 PPCMOI-2024-5145 Immeuble situé au 20 et 24, rue Marchand - Autoriser des usages commerciaux, l'agrandissement d'un bâtiment principal et des aménagements de terrain;

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

14.9.1 PPCMOI-2023-0104 Immeuble situé au 346, 6<sup>e</sup> Avenue – Autoriser la construction d'un projet résidentiel multifamilial en projet intégré;

14.9.2 PPCMOI-2023-0269 Immeuble situé aux 1290 et 1300, boulevard Saint-Luc - Autoriser l'usage C7-01-03 et autoriser deux enseignes détachées sur un même terrain;

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

---

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

---

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

---

14.13 Adoption du projet de résolution (super pouvoir)

---

14.14 Adoption de la résolution

---

## **15. Transport et mobilité urbaine**

---

## **16. Avis de motion**

---

## **17. Règlements**

### **17.1 Règlement n° 2309**

« Règlement établissant le programme municipal d'aide financière "Programme Rénovation Québec – 2024-2025 / Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu" »

### **17.2 Règlement n° 2312**

« Règlement autorisant l'acquisition et l'installation de compteurs d'eau, décrétant une dépense n'excédant pas 1 714 000 \$ et un emprunt à cette fin »

### **17.3 Règlement n° 2318**

« Règlement modifiant le règlement n° 0556 sur les branchements de services municipaux d'aqueduc et d'égout, et ses amendements, dans le but d'y apporter divers correctifs »

### **17.4 Règlement n° 2319**

« Règlement modifiant le règlement n° 1760 relatif à la tarification dans le but d'y apporter des modifications quant aux tarifs »

### **17.5 Règlement n° 2320**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements dans le but d'augmenter le nombre maximal d'étages à 3 et la hauteur maximale des bâtiments à 11,5 mètres, ainsi que pour corriger des erreurs dans la grille des usages et normes de la zone H-2047.

La zone H-2047 est situé au nord-est du prolongement de la rue des Échevins »

#### 17.6 Règlement n° 2321

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer les zones H-1883, H-1884, H-1885, H-1886, H-1887, H-1889, H-1890 et P-1888, à même les zones H-1701 et H-1709, permettant un projet de développement.

La zone H-1701 est situé au sud des rues Roquemaure, Alphonse-Gervais et de Berry.

La zone H-1709 est situé le long de la rue Jacques-Cartier Sud, de la rue Pierre-Desranleau à la rue Belvédère »

#### 17.7 Règlement n° 2322

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but d'assujettir les zones projetées H-1883, H-1884, H-1885, H-1886, H-1887, et P-1888 au secteur de PIIA « projet de développement résidentiel », d'assujettir la zone H-1889 projetée au secteur de PIIA « projets intégrés résidentiels » et d'assujettir la zone projetée H-1890 au secteur de PIIA « habitations multifamiliales ».

Les zones projetées prennent origine des zones H-1701, située au sud des rues Roquemaure, Alphonse-Gervais et de Berry, et H-1709 située le long de la rue Jacques-Cartier Sud, de la rue Pierre-Desranleau à la rue Belvédère »

#### 17.8 Règlement n° 2325

« Règlement autorisant l'acquisition d'un camion auto-pompe citerne, décrétant une dépense n'excédant pas 2 247 000 \$ et un emprunt à cette fin »

### **18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 octobre 2024;

18.2 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2167 : « Règlement abrogeant le règlement n° 1642 autorisant l'acquisition d'une partie du lot 3 641 582 du cadastre du Québec à des fins industrielles »;
- Règlement n° 2314 : « Règlement autorisant la réalisation de travaux d'aménagement et d'amélioration dans les parcs et terrains sportifs municipaux, décrétant une dépense de 4 413 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2315 : « Règlement autorisant la réalisation de travaux de démolition et de rénovation pour certains bâtiments municipaux, décrétant une dépense de 11 689 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2316 : « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour des plans et devis et de surveillance de travaux pour la réfection de divers bâtiments, décrétant une dépense n'excédant pas 1 600 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

- 18.3 Registre cumulatif des achats au 31 octobre 2024;
- 18.4 Déclaration des intérêts pécuniaires d'Andrée Bouchard;
- 18.5 Déclaration des intérêts pécuniaires d'Annie Surprenant;
- 18.6 Déclaration des intérêts pécuniaires de François Roy;
- 18.7 Liste des personnes embauchées hors conseil – Octobre;
- 18.8 Procès-verbal de correction : CM-20241029-14.11.1;

**19. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public**

**20. Levée de la séance**